

PIERRE MANSAT

Conseiller de Paris, adjoint (PCF) au maire de Paris, chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France



Pierre Mansat est la pièce maîtresse de Bertrand Delanoë sur l'échiquier du Grand Paris. C'est lui, en effet, qui est chargé des relations avec les collectivités territoriales pour faire émerger des projets communs et une nouvelle gouvernance. Avec d'autres élus, il siège au Comité de pilotage du Grand Paris.

La consultation du Grand Paris ne contrarie-t-elle pas vos projets ?

Pierre Mansat: Cette consultation est la bienvenue, la Ville de Paris l'a même financée à hauteur de 400 000 euros. L'histoire du Grand Paris mûrit depuis l'élection de Bertrand Delanoë et sa première rencontre avec les élus d'Ivry-sur-Seine. En 2004, nous voulions déjà créer la Conférence métropolitaine, mais le conseil régional n'était pas partie prenante et le maire n'a rien voulu bousculer. Finalement, nous l'avons lancée en 2006, ce qui a permis de réunir, pour la première fois depuis quarante ans, des dizaines de maires et d'élus départementaux. Cette nouvelle scène politique s'est structurée en Syndicat d'études mixtes qui devrait regrouper 170 collectivités. Il y en a pour le moment une cinquantaine.

Les forces de gauche à la mairie de Paris et au conseil régional d'Île-de-France ne se sont-elles pas éparpillées ?

P.M.: La Ville a participé avec le conseil régional entre 2002 et 2004 à la révision du SDRIF. Nous avons, par ailleurs, signé des accords bilatéraux dans de nombreux domaines avec une cinquantaine de communes, mais le débat est resté interne. En outre, les acteurs économiques n'étaient pas organisés, chacun jouant sa partition, la chambre de commerce et d'industrie de Paris d'un côté, le Medef de l'autre. Ce qui est aussi le cas de la SNCF et la RATP.

Faut-il une nouvelle gouvernance ?

P.M.: Il est nécessaire de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques et privées, la fragmentation est un handicap. Mais la simplification du système actuel n'est pas un argument suffisant. Toutes les métropoles sont confrontées à cette multiplicité d'acteurs, or on ne peut pas gommer des institutions centenaires telles que les conseils généraux. L'État ne peut imposer sa loi, il sera l'un des partenaires d'un nouveau processus qui se fera par étapes intermédiaires avec la participation des collectivités locales.

Le résultat de cette consultation bousculera-t-il le Schéma directeur de la région Île-de-France ?

P. M.: Ce document est fiable, ses priorités sont affirmées sur le logement et le développement durable et les élus l'ont validé, mais sa mise en pratique se heurte à une politique hyper territorialisée.

Ne se heurte-t-elle pas plutôt à des rivalités politiques ?

P. M.: Le conseil régional avait la légitimité d'organiser une Conférence métropolitaine et un Syndicat d'études mixtes. Il ne l'a pas fait parce qu'il se pense suffisamment représentatif d'un point de vue institutionnel. On peut le regretter, mais ce n'est pas ainsi que l'on peut jouer un rôle fédérateur. Il faut créer des instances politiques dans lesquelles les maires trouvent leur place. On ne peut plus faire un schéma de développement dans ses limites départementales ni s'appuyer sur les modes de régulation traditionnels.

Les élections régionales de 2010 ne vont-elles pas freiner les projets ?

P. M.: C'est à craindre. Je crois quand même à une conjonction entre le Schéma directeur régional, les propositions faites par les dix équipes et celles de Christian Blanc, le secrétaire d'État à l'aménagement de la région capitale. Du moins, devrait-on assister à un vrai débat politique et citoyen. Même si le président de la République entend tirer les marrons du feu, cette opération ouvrira des chemins nouveaux. Pour la première fois des équipes pluridisciplinaires communiquent, cet événement fondateur devrait déboucher sur une École de Paris qui poursuivrait ses travaux avec les institutions. La Ville de Paris défendra cette thèse au sein du Comité de pilotage.

Quelle est votre idée sur la nouvelle gouvernance ?

P. M.: Après quarante ans de politique ultra territorialisée, je suis partisan de l'interterritorialité. Le problème de la gouvernance est là. On peut critiquer le fonctionnement des communautés de communes, mais elles sont organisées. Ce qui se passe entre les territoires, en revanche, ne l'est pas. Cet aspect-là était mis en évidence par Paul Chemetov et Frédéric Gilli, en 2006, dans leur rapport commandité par la Diact: les flux et les échanges des bassins d'activités, tels que l'agro-alimentaire, l'automobile, les nouvelles technologies, la logistique, dessinent une carte qui n'est pas territorialisée. Le territoire ne détermine pas tout.

Que préconisez-vous ?

P. M.: L'idée serait d'avoir des formes de pouvoir qui ne soient pas territorialisées, mais plutôt thématiques ou à géométrie variables. Je crois qu'il faut voir l'avenir de la gouvernance de la Région parisienne en termes de management de compétences d'une communauté humaine.